



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie - Info

20 juillet 2023

Mercredi 9 et Jeudi 10 Août

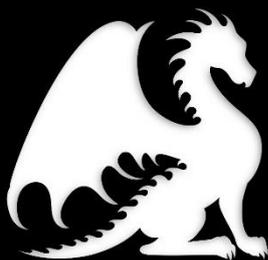
Atelier découverte des arts du cirque
par *Vent des cirques*

Pour adultes et enfants à partir de 3 ans
5€/personne



SAMEDI 29 JUILLET ET 5 AOÛT 2023

19^{ème} NOCTURNES
MÉDIÉVALES



NOUVEAU SPECTACLE :
LE SYGNE
PAR PATRICE HERISSET

Avec : Les Illusions de la Lionge - La Mesnie Amatista - Faenor Clan Cie
Patrick Proust - Les Ménestrels - Danseurs de l'Atelier - Cracheurs de feu

A PARTIR DE 19h30 | Tir à l'arc - Musiques - Danses - Jeux Médiévaux - Taverne - Restauration

Vous aussi, si vous le souhaitez, revêtez votre costume d'époque !



Renseignements et réservations souhaités :
Tél. : 02 51 51 23 10 - www.bazoges-en-pareds.fr
(Places limitées à 280 personnes)
Adultes : 12 € - Enfants : 6 € (de 12 à 18 ans) - Moins de 12 ans : gratuit

AGENDA

du 1^{er} juillet au 31 août
Exposition
« Le monde entre nos mains »

5 août
Nocturnes médiévales

9 et 10 août
Arts du cirque
14h30 au Donjon

19 août
Projection des films
-Le four à pain
-Le lait
16h00 salle Marie Luneau

20 août
Concours complet
CEV Menjopolis

3 au 17 septembre
Expo photo «Mémoires de pierres »

9 septembre
Matinale des associations
10h00 salle les 3 Rives

13 septembre
Présence de l'enquêteur public
pour le PLUi-H et le PdA

16 septembre
Marché artisanal
de 10h30 à 18h30 Cour du Donjon

16 et 17 septembre
Journées du Patrimoine

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi :
de 9h00 à 12h30,
Vendredi : de 9h00 à 12h30 et
14h00 à 17h00.

Les autres jours possibilité de RdV
02 51 51 25 19

mairie@bazoges-en-pareds.fr

Sport

En liminaire du Conseil, les bénévoles de la nouvelle association sportive de basket sont venus présenter leur projet : équipe sénior féminine, basket loisir, initiation pour les jeunes.... Le Conseil alerte l'association sur le devenir de la salle de sport. Cet espace fait actuellement l'objet d'une réflexion et pourrait se transformer en espace intergénérationnel, donc potentiellement sans zone dédiée au sport.

Conseil

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil :

- Néant

Administration générale

Facturation de l'enlèvement des dépôts sauvages

M. le Maire expose que la propreté et la salubrité sont des enjeux importants pour la qualité de vie des habitants.

Il a été constaté des dépôts sauvages sur le territoire de la commune ne respectant pas le règlement du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

La plupart des dépôts constatés sont localisés au pied des conteneurs ou des points tri et sont constitués de sacs d'ordures ménagères ou de sacs jaunes. Dans une moindre mesure, la commune a relevé quelques dépôts de déchets sur les bords de route ou dans les fossés.

Le nettoyage et l'enlèvement de ces dépôts sont coûteux pour la commune et les contribuables.

Sur proposition du SCOM, il est donc proposé, en cas d'intervention des services communaux, que des frais d'enlèvement et de nettoyage d'un montant forfaitaire de 150 €, soient facturés au redevable dont la civilité et/ou les coordonnées auraient été trouvées sur des documents, des déchets contenus à l'intérieur de sacs ou sur les lieux de ces dépôts. Pour cela, les services pourront être amenés à ouvrir les sacs pour rechercher d'éventuels noms ou coordonnées. Le Conseil approuve la mise en place d'une facturation forfaitaire de 150 €. Une procédure est également adoptée :

- 1) Identification du dépôt sauvage,
- 2) Ouverture des sacs,
- 3) Recherche de preuves de l'identité du contrevenant ,
- 4) Prise de photos des preuves de l'identité du contrevenant,
- 5) Nettoyage du dépôt sauvage,
- 6) Recherche des coordonnées du contrevenant,
- 7) Réalisation d'un titre de recette de 150 €.

Entretien des équipements communautaires

Après remarques de la Commune, la Communauté de Communes a revu la convention de dédommagement pour

l'entretien des espaces communautaires. La zone des 4 routes et la maison de santé sont belles et bien dans ce cadre. Le Conseil valide cette convention pour 5 ans dans les termes suivants :

- une préconisation de nature et fréquence d'entretien ;
- la fixation d'un tarif horaire de personnel intégrant les frais de gestion, déplacement, de fournitures et de petits matériels (à usage manuel), à raison de :
 1. agents de catégorie A : 50 € ;
 2. agents de catégorie B : 30 € ;
 3. agents de catégorie C : 25 € ;
- l'indemnisation des coûts liés à l'usage des gros matériels établie à 30 € de l'heure toutes sujétions incluses (carburant, entretien...) excepté le temps agent.

Subvention à l'association « Nuage 85390 »

L'association « Nuage 85390 » a pour but de travailler avec les mairies de Mouilleron-Saint-Germain et Bazoges-en-Pareds pour la prise en charge physique et financière de chats errants sans identification dans leurs communes et qui s'avèrent être adoptables ou qui sont trop jeunes pour être stérilisés, identifiés et remis sur leur territoire.

La procédure à suivre en cas de chat errant :

- les particuliers devront s'adresser d'abord à leur mairie, qui les mettront, si approprié, en rapport avec la présidente de l'association qui assurera la liaison entre les deux mairies et l'association,
- travailler seulement avec les vétérinaires avec qui les deux mairies auront une convention,
- identifier et vacciner ces chats et les faire castrer ou stériliser s'ils sont en âge d'être opérés, en prévision de leur adoption,
- soigner les chats en famille d'accueil et l'adoption sera faite avec un contrat en bonne et due forme.

Le Conseil autorise une subvention exceptionnelle de 1500€. Deux conseillers sont pour une subvention de 1000€, et à défaut, ils votent contre la subvention de 1500€.

Parking du lac de Rochereau

Le Conseil se prononce contre la mise en place d'un portique, souhaité par les riverains, pour restreindre l'accès au parking desservant la plage du lac de Rochereau.

Tourisme-Communication-Santé-Associations-Culture-Economie

M. Denis Giacomazzi, 1^{er} adjoint en charge de la commission, informe le Conseil sur plusieurs points :

Contrat d'apprentissage

Suite à l'avis favorable du Comité Social Technique, en date du 10 juillet 2023, le Conseil valide définitivement l'embauche d'un apprenti au sein du service patrimoine.

Ce jeune, en formation BTS Tourisme en alternance, partagera son temps de formation entre la Mairie et son

école sur 2 ans. L'agent du Patrimoine de la Commune percevra une bonification individuelle de 20 points au titre de maître de stage.

Point sur le Passeport du Civisme

Le Comité de pilotage s'est réuni pour déterminer les actions, elles seront 6 :

- Mémoire,
- Solidarité/liens intergénérationnel,
- Histoire/patrimoine,
- Citoyenneté/civisme,
- Protection de l'environnement,
- Sport/santé.

Ce Passeport est destiné aux élèves de CM1 & 2 des deux écoles et sera distribué en octobre.

Affaires scolaires et sociales

Mme Véronique Caillaud, adjointe en charge de la commission, absente, a souhaité que le débat sur l'âge d'entrée à l'école soit reporté à septembre. Accord des présents pour ce report.

Embauche personnel pour la cantine

Les entretiens d'embauche ont eu lieu et 3 personnes ont été recrutées.

Informations Pratiques

Bibliothèque

Fermeture annuelle tout le mois d'août.

Sortie botanique au lac de Rochereau

Mercredi 9 août 2023 : sortie de 2 heures animée par M. Damine Vincent, enseignant au lycée Sainte Marie de Chantonay et botaniste averti.

Objectif : découverte des plantes médicinales sauvages.

La participation serait de 10 euros, ce qui correspondrait aux frais de l'intervenant, gratuit pour les moins de 12 ans. Inscription via la Mairie.

Cette sortie est ouverte à tous les habitants.

Rdv à 9h30 sur le parking de la plage de Rochereau.

Pharmacie

Congés estivaux du 29 juillet au 15 août inclus.

Concours de dessin prolongé

Le Conseil Municipal des Jeunes organise un concours de dessin sur le thème « les 4 saisons ».

Attention : dessins faits mains !

2 catégories : écoliers et collégiens.

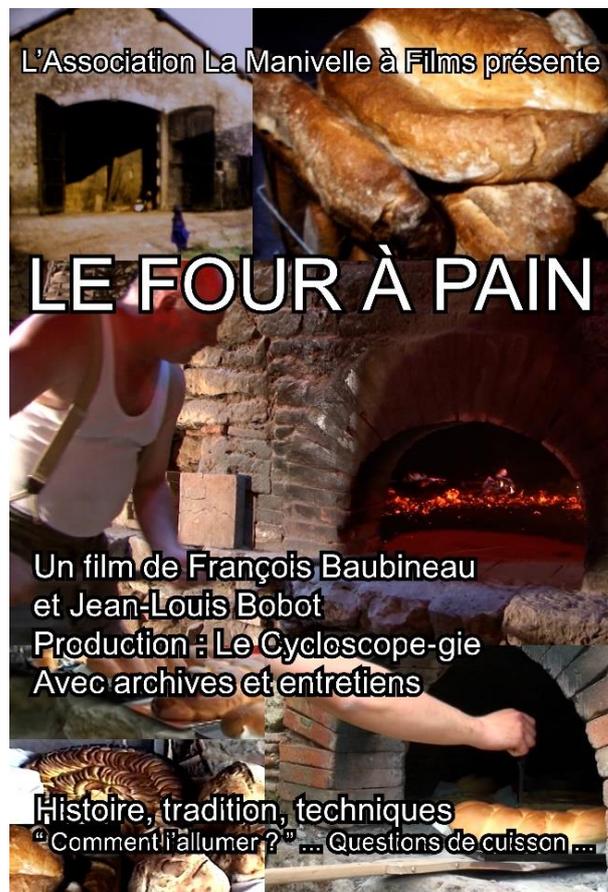
Le dépôt des œuvres à déposer en Mairie est **prolongé jusqu'au 1 septembre**. Ne pas mettre de nom au dos, l'agent d'accueil mettra un numéro pour respecter l'anonymat lors du vote du jury.

Projection de film

Le 19 août projection de deux films de Jean-Louis Bobot qui mettent en valeur le patrimoine local et les traditions:

- Le four à pain,
- Le lait et les fermes laitières.

Rdv salle Marie Luneau à 16h00. Gratuit.



Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Vendredi 15 septembre à 20h30,

Vendredi 13 octobre à 20h30.

Conseil intermédiaire

29 septembre à 20h00. Sujet : projet de valorisation de l'espace salle de sport.

Conseillers présents le 20 juillet: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Christine Lelot, Damien Ragon, Valérie Coulais, Annie Buffeteau, Jean-François César, Joëlle Macé et Christia Marsaud.

Excusés : Frédérique Polo, Véronique Cailleaud, Marina Baloge, Jean-Luc Dothée, Daniel Lièvre et Johann Fausstot

Toutes les Infos de la Commune, et le programme des animations, sont sur notre site Internet « www.bazoges-en-pareds.fr » et sur l'application LOCALITI

BOUGER À BAZOGES EN PAREDS !

Ateliers familles :

31 juillet et 7 août à 15h30

Atelier « Mon herbier en couleur » Animation proposée par la municipalité. 3€ par personne.

9 et 10 août à 14h30

Arts du cirque avec la troupe « Vent du Cirque ». Découverte et pratique encadrée puis spectacle. 5€ par personne.



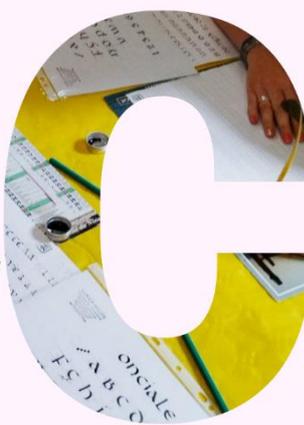
Carte Pop-Up

Jeudi 3 Août
Adultes & Enfants à partir de
7 ans
5€/personne



Mercredi 16 Août
14h30-17h30

Atelier découverte
Calligraphie
avec Coralie Sellier



Adultes et enfants à
partir de 12 ans.
5€/personne



LA COMMUNE DE BAZOGES-EN-PAREDS VOUS INVITE À SA

MATINALE DES ASSOCIATIONS

SALLE LES 3 RIVES

9 SEPTEMBRE 2023
DE 10H À 12H

VENEZ À LA RENCONTRE
DES ASSOCIATIONS
BAZOGEAISES



JOURNÉES EUROPÉENNES
PATRIMOINE VIVANT DU PATRIMOINE DU SPORT PATRIMOINE 40 ANS

16-17.09 2023

MONUMENT HISTORIQUE

MARCHÉ ARTISANAL

Samedi 16 Septembre 2023
10h30 à 18h00



au Donjon de Bazoges-en-Pareds